

## Débarcadères – règles

### Règles d'utilisation des débarcadères

#### Le Matin:

Nous encourageons les marcheurs à entrer par la cour d'école (7h45) à l'exception des enfants qui arrivent par la rue Lakeshore. Ces derniers doivent passer par l'aquarium pour se rendre dans la cour.

#### Débarcadère sur le boulevard Beaconsfield:

Les parents qui viennent de l'ouest doivent utiliser ce débarcadère.

Les parents qui arrivent de l'est doivent emprunter la rue Neveu puisqu'il est interdit de tourner à gauche pour accéder au nouveau débarcadère.

Les véhicules doivent avancer le plus loin possible tout en bordant le trottoir de façon à libérer le plus d'espace dans le débarcadère.

Les parents ne doivent pas sortir du véhicule pour aller ouvrir la porte à leur enfant.

Si votre enfant a besoin d'aide pour sortir du véhicule, vous pouvez stationner sur la rue Breton Woods et marcher avec votre enfant jusqu'à l'entrée de la cour d'école.

#### Débarcadère sur la rue Neveu:

Les parents venant de l'est doivent utiliser ce débarcadère. Les véhicules doivent avancer le plus loin possible de façon à libérer le plus d'espace possible dans le débarcadère.

Les parents doivent absolument tourner à droite à la sortie du débarcadère.

Les parents n'ont pas le droit de stationner leur véhicule sur la rue Neveu pour aller reconduire leur enfant le matin. Ces voitures qui doivent ensuite reculer causent des bouchons de circulation et des risques d'accident pour les marcheurs et les cyclistes en plus d'empêcher le personnel de l'école de se stationner.

Les parents ne doivent pas sortir du véhicule pour aller ouvrir la porte à leur enfant.

Si votre enfant a besoin d'aide pour sortir du véhicule, vous pouvez stationner sur la rue Woodridge ou dans les quelques espaces au sud du débarcadère.

#### Le midi :

Nous vous demandons d'utiliser seulement le débarcadère sur la rue Neveu.

#### Le soir:

Vous devez venir chercher votre enfant au même débarcadère ou vous le déposez le matin.

Il doit y avoir une circulation fluide en tout temps aux débarcadères. Ces derniers ne doivent pas être utilisés comme stationnement.

---